

La géographie à l'école primaire

Autor(en): **Brunisholz, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **92 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La géographie à l'école primaire

Une observation attentive des méthodes scolaires permet de constater des tendances périodiques diverses, parfois même opposées et contradictoires. Ainsi, il y a une cinquantaine d'années, il s'agissait de retenir tous les noms géographiques mentionnés dans l'étude des cantons du livre unique. Plus tard, on jugeait inutile de charger ainsi la mémoire et l'on déclarait, avec non moins d'exagération, qu'il suffisait de savoir lire et interpréter une carte. Enfin, sous l'impulsion de l'école active et de la méthode des centres d'intérêt, on accentua l'aspect scientifique de cet enseignement. Il fallait avoir une caisse à sable, faire du modelage pour l'étude du relief, de l'érosion fluviale et glaciaire et d'autres questions analogues.

Branche de formation

A la réflexion, la géographie à l'école apparaît autant et même plus une branche de formation qu'un moyen d'érudition. Mais avant d'émettre quelques considérations sur l'enseignement de cette science, il n'est pas sans utilité de se rappeler qu'elle se propose essentiellement l'étude des divers aspects de la vie à la surface du globe et particulièrement des rapports entre l'homme et le sol. On peut dès lors immédiatement en déduire que cet enseignement doit être envisagé avant tout en fonction des conditions actuelles de la vie et, seulement par occasion, sous un aspect scientifique qui ne les touche plus que de très loin. De la combinaison des éléments géographiques, de leur modification les uns par les autres, de leur dépendance réciproque et de l'action de l'homme sur le milieu qu'il habite résulte la caractéristique d'une région. L'art du pédagogue est de faire connaître à ses élèves cette espèce de mécanisme, de démêler ces divers facteurs pour en dégager l'importance relative et en établir la synthèse.

Si l'on arrive à faire comprendre, même d'une manière rudimentaire, les rapports étroits qui existent entre l'homme et la terre qu'il habite et l'influence de ces rapports sur l'occupation des habitants, la répartition des populations, la formation des nationalités avec leurs mœurs, leurs caractères, leurs institutions propres, on aura accompli un travail éducatif fructueux.

Cet enseignement, il est superflu de le répéter, doit être très intuitif. Il fait appel à l'observation pour découvrir les réalités géographiques, mais il doit être aussi raisonné et faire appel au jugement et au raisonnement pour les relier les unes aux autres. Ainsi conçu rationnellement,

il est capable de faire comprendre aux enfants que des lois inéluctables président aux destinées du monde physique et à la vie des peuples et qu'elles expliquent en grande partie les événements de l'histoire. Il les initie ainsi à une objectivité dans le jugement, contribue à donner à l'esprit la tournure du réalisme et du bon sens qui apparaît comme les premières lueurs d'une philosophie naturelle. Il aide à former ces hommes sains d'esprit, qui n'attendent des gens et des choses que ce qu'elles peuvent donner, ainsi que ces citoyens capables de comprendre leur pays et qui n'érigent pas en système la critique stérile et malveillante.

Le raisonnement géographique

Descendons dans le concret pour mieux illustrer notre pensée. La situation de la Suisse peut être exposée en cinq ou six phrases. Mais si l'on exploite cet élément géographique, que de déductions on peut en tirer en considérant que notre pays est à cheval sur la ligne de démarcation des zones méditerranéennes et nordiques, des peuples latins et germaniques avec leur mentalité et leurs langues propres, loin des grands ports, au faîte de l'Europe, sur la ligne de séparation des eaux... Il forme cependant une unité géographique, réalité qui oblige des gens de race, de langue et de religion différentes à vivre ensemble. Tout cela explique nos difficultés économiques, notre attitude politique internationale orientée vers la neutralité, notre conception politique interne faite, sauf quelques exceptions, de tolérance et de libéralisme.

Dans la vie économique, on peut se contenter de faire constater que la Suisse est un pays industrialisé dont la population rurale a passé en un siècle du 72 % au 12 %, mais il est utile de faire comprendre la cause principale de ce changement qui était déjà la même au temps des services mercenaires : l'insuffisance du sol suisse à nourrir tous ses habitants. Nous devons acheter à l'étranger et pour continuer à pouvoir acheter, il faut aussi vendre. Comme nous ne pouvons livrer qu'une petite quantité de denrées alimentaires, il faut recourir aux produits manufacturés. La pauvreté du sous-sol nous oblige à l'achat des matières premières à l'étranger, ce qui explique le prix élevé des produits suisses sur le marché mondial, la nécessité absolue de maintenir leur bienfaisance, la préparation minutieuse du travailleur spécialisé, les lois sévères sur l'apprentissage et les études techniques, notre difficulté à nous inclure dans un marché commun, et d'autres conséquences encore, telle l'industrialisation des régions frontalières avant les autres, retard relatif ailleurs, pas toujours imputable à l'inertie ou à l'opposition de certains gouvernements cantonaux, et cela pour des considérations d'ordre politique, comme on a pris l'habitude de le dire.

Chaque élément de la géographie physique du pays donne l'occasion d'expliquer un aspect de la vie nationale. Cela ne paraît pas être au-dessus

de la portée intellectuelle des élèves du cours supérieur, entre 13 et 16 ans. C'est un travail en profondeur qui semble demander beaucoup de temps, mais le temps consacré à une étude plus approfondie dans un secteur se retrouve par la facilité accrue de comprendre dans un autre.

L'étude séparée de chaque canton qui est, par fractionnement, une répétition des conditions générales de la Suisse, devrait être, sinon abandonnée, du moins fort limitée. L'Etat cantonal, qui représente l'aspect politique du pays, est étudié dans les leçons d'instruction civique et nous ne sommes plus au temps des péages, des monnaies et des organisations postales diverses et multiples. Une plus grande part devrait être faite à la géographie humaine et surtout à celle des grands centres. Une ville est une individualité, elle semble posséder une âme; c'est un centre de rayonnement intellectuel, économique et politique, un foyer de civilisation, mais qui présente certes aussi ses déficiences et ses revers. Il convient d'y consacrer plus d'attention dans l'étude du pays.

Grandes lignes

Un programme sans doute très schématisé, mais qui, néanmoins, pourrait se soutenir, serait le suivant :

- étude de la Suisse dans son ensemble, sous tous ses aspects;
- reprise de la géographie humaine, par régions naturelles et économiques ;
- ces régions pourraient être les suivantes :
la Suisse italienne, les Grisons, la Suisse du Nord-Est, avec les cantons de Saint-Gall, Appenzell, Schaffhouse et Thurgovie, les cantons montagneux de la Suisse centrale, le bassin inférieur de la Limmat et de la Reuss, c'est-à-dire les cantons de Zurich, Argovie et Lucerne, le bassin de l'Aar jusqu'au confluent de l'Emme, soit les cantons de Berne et Soleure, puis le Jura bernois et Bâle, enfin la Suisse romande avec le Valais à part.

La Suisse étant très diverse, il est difficile de la diviser en régions naturelles bien déterminées et cohérentes. Aussi, ce n'est là qu'une conception entre bien d'autres, tout aussi valables.

M. BRUNISHOLZ